

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 07 - 12

Séance du 28 juillet 2020

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 29

Représentés : 4

L'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT- CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

PLAGE DES LECQUES

**RAPPORTS ANNUELS
DES SOUS-TRAITANTS
DES LOTS DE PLAGE**

EXERCICE 2019

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, Helen ETCHANCHU, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Johann, ROCHE Jean-Paul.

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO)

Conseillers Municipaux : Madame Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Christian PEYRARD (procuration à Monsieur Frédéric HERBAUT), Jean-Michel VALENTIN (procuration à Madame Sabine GIACALONE).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20200728-DEL20200712-DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

En application de l'article R.2124-31 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l'article 21 des sous-traités d'exploitation, chaque année, le sous-traitant adresse au concessionnaire un rapport qui comporte notamment les comptes financiers tant en investissement qu'en fonctionnement afférent au sous-traité, ainsi qu'une analyse du fonctionnement de ce sous-traité, en particulier au regard de l'accueil du public et de la préservation du domaine.

L'objectif de ces rapports est de permettre à la collectivité concédante d'apprécier la bonne exécution des huit délégations de service public de bains de mer.

Monsieur le Maire soumet donc les principaux éléments relevés dans ces huit rapports annuels.

Le chiffre d'affaires global des 8 lots est de 3 945 196 € soit une augmentation de 6,3 %. Pour rappel, en 2018, il était de 3 711 365 €.

<i>Sous -traitant</i>	Chiffres d'affaires
Lot 1 : SARL ACAPULCO	348 205 €
Lot 2 : SARL SPORTING PLAGE	741 824 €
Lot 3 : SARL MACLOCA	465 939 €
Lot 4 : SAS SOSERIC	534 038 €
Lot 5 : SARL PERFUMO	459 222 €
Lot 6 : SARL FAMILY BAINS	410 035 €
Lot 7 : SARL MGPL	506 694 €
Lot 8 : SARL GICO	479 239 €

Vu la consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 20 juillet 2020,

Le Conseil Municipal prend acte :

- 1) des rapports annuels 2019 des délégataires titulaires des sous-traités d'exploitation des lots de plage ;
- 2) de leur mise à disposition auprès du public en mairie dans les quinze jours qui suivent leur présentation à l'Assemblée. Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affiche apposée en mairie, aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY